

AVIS D'APPEL D'OFFRES
APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 2023/01 AC
ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE FORMATION
EN ENERGITIQUE ET INSTALLATION THERMIQUE & SANITAIRE
Pour quatre centres

A travers la procédure d'achat en ligne TUNEPS

1. L'Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle se propose de lancer un appel d'offres national pour l'acquisition d'équipements de formation en énergétique et installation thermique et sanitaire pour quatre centres :
 - ✓ Centre de formation et d'apprentissage El Jem
 - ✓ Centre de formation et d'apprentissage El Battan
 - ✓ Centre de formation et d'apprentissage Teboulba
 - ✓ Centre de formation et d'apprentissage Kebelli
2. Les équipements prévus par le présent appel d'offres sont répartis en **trente et un (31)** lots comme suit :

Lot	Désignations
01	<i>Bancs didactiques de puisage d'eau photovoltaïque</i>
02	<i>Bancs didactiques chaudière mural à gaz</i>
03	<i>Bancs didactiques chaudière</i>
04	<i>Bancs didactique chauffe-eau solaire</i>
05	<i>Chauffe-eau</i>
06	<i>Chauffe-eau solaire</i>
07	<i>Equipements manuelles</i>
08	<i>Equipements électriques et électroportatifs</i>
09	<i>Equipements pour PPR et plastique</i>
10	<i>Equipements de contrôle</i>
11	<i>Equipements de soudage</i>
12	<i>Agencements et équipements de manutention</i>
13	<i>Outillages divers</i>
14	<i>Instruments de mesure</i>
15	<i>Centrales d'aspiration des fumées</i>
16	<i>Machines électriques</i>
17	<i>Bancs didactiques frigorifiques</i>
18	<i>Congélateurs</i>
19	<i>Réfrigérateurs</i>
20	<i>Machine à absorption</i>
21	<i>Vitrines et armoires frigorifiques</i>

Lot	Désignations
22	<i>Climatiseurs split système</i>
23	<i>Centrales de traitement d'air</i>
24	<i>Chambres frigorifiques et évaporateurs</i>
25	<i>Equipements de récupération et de charge</i>
26	<i>Appareillages</i>
27	<i>Outillage pour frigoriste</i>
28	<i>Chaudière et brûleurs</i>
29	<i>Machines à fileter les tubes et filières manuelles</i>
30	<i>Centrales frigorifiques</i>
31	<i>Groupes de condensation</i>

3. Les soumissionnaires intéressés sont invités à télécharger gratuitement le dossier de l'appel d'offres sur le site web du système TUNEPS www.tuneps.tn.
4. L'envoi des offres se fera obligatoirement à travers le système d'achat public en ligne TUNEPS. Seule l'originale de la caution provisoire et l'extrait original du registre de commerce doivent être expédiées sous enveloppe cachetée portant obligatoirement la mention *"Ne pas Ouvrir" Appel d'offres n°2023/01 AC-Acquisition d'équipements de formation en énergétique et installation thermique & sanitaire pour quatre centres* ».

L'enveloppe devra être adressé au nom de **Monsieur le Directeur Général de l'ATFP, 21, Rue de Libye-Tunis B.P. n°164 - 1080 CEDEX TUNIS CARTHAGE**, par voie postale recommandée ou par rapide poste ou déposée directement au bureau d'ordre central de l'ATFP contre récépissé

La valeur du cautionnement provisoire est égale à :

Lot n°	Montant du cautionnement en DT	Lot n°	Montant du cautionnement en DT
1	500	17	2000
2	500	18	100
3	1000	19	300
4	300	20	500
5	2000	21	300
6	2000	22	1000
7	3500	23	400
8	2000	24	2500
9	500	25	500
10	300	26	1500
11	2000	27	1000
12	1000	28	1500
13	1000	29	200
14	1000	30	1500
15	1000	31	1000
16	1500		

5. La date limite de remise des offres est fixée au **Mardi 16 Mai 2023 à 10H00**. Passé ce délai, la participation à travers la procédure en ligne TUNEPS sera automatiquement fermée et aucune offre ne pourra être acceptée. Pour l'enveloppe contenant l'originale de la caution provisoire et l'extrait original du registre de commerce, le cachet du bureau d'ordre central fait foi.
6. La séance d'ouverture des offres est publique. La réunion de la commission d'ouverture des offres aura lieu le **Mardi 16 Mai 2023 à 11H00** au siège de l'Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle au **21, Rue de Libye – Tunis (6^{ème} étage)**.

La commission d'ouverture des offres rejette automatiquement :

- Toute offre arrivée après la date et l'heure limites de remise des offres (le cachet du bureau d'ordre central fait fois).
 - Toute offre qui ne contient pas le cautionnement provisoire.
 - Toute offre parvenue ouverte.
 - Toute offre ne contenant pas le bordereau des prix unitaires en ligne.
 - Toute offre ne contenant pas l'offre technique en ligne.
7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant **120 jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.